



FORMATION CONTINUE OCTOBRE 2020

Du vendredi 9 (18h) au dimanche 11 (15h30)

*Notre créativité
dans la construction de nos séances
de Sophrologie Dynamique®*

*Osons sortir de notre routine en tant qu'animateur
pour offrir à notre public des séances créatives
tout en restant dans la structure de l'outil.*

Puiser dans les ressources de nos intelligences afin de varier les techniques de bases et ainsi proposer des séances nouvelles.

Dans ce week-end, nous vous proposons :

- De faire le point sur ce qui permet la créativité et sur ce qui la freine;
- De mettre en valeur nos ressources pour dépasser les freins et nous ouvrir à d'autres possibles ;
- De construire des séances avec créativité

Méthodologie :

- Travail de groupe, mises en situations, accueil des questions et doutes
- Echanges sur les pratiques professionnelles respectives
- Mise en pratique du travail de recherche des participants

Public et nombre de personnes :

Praticiens en Sophrologie Dynamique® et élèves en formation SD.
Minimum 8 et maximum 14 participants

**Repartir le dimanche « enthousiastes et impatients
de transmettre nos séances créatives »**



Fédération Européenne
de Sophrologie Dynamique®

FORMATION CONTINUE OCTOBRE 2020

Intervenantes :

Marie-Christine Mourier, Sophrologue spécialisée en énergétique, formatrice.

Edith de Wouters, Consultante RH, Dynamicienne de Groupe, spécialisée en R.P.S., sophrologue, initiée à la Pensée de Jung.

Lieu : Domaine du Luth, 15 rue des Hautes Roches à 86190 QUINCAY

Coût :

Frais pédagogiques : adhérents : 180 € / non-adhérents : 230 €

Frais d'hébergement : pension complète (du vendredi soir au dimanche midi) :
170 euros (+ 15 Euros si chambre individuelle)

Contact et inscription : ☺ au plus tard **10 septembre 2020....**

Stéphane PERE

24 Place Etienne Chérade de Montbron 86140 Scorbe Clairvaux

0033 (0)6.37.22.74.97- Stephane.pere16@orange.fr

ou via contact@federation-sophrologie.eu

(*) Rappel : les praticiens adhérents à la FESD souhaitant paraître sur l'annuaire de référence doivent participer à un stage axé sur le « savoir-faire » et à un stage axé sur le « savoir-être » du sophrologue dans un intervalle de 5 ans.